

## **Communiqué de presse**

### **CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER**

#### Foire d'automne

Comme le veut la tradition, la foire d'automne se tiendra le premier vendredi d'octobre, soit le 3 octobre 2014. Une cinquantaine de stands agrémenteront ce rendez-vous. Comme à l'accoutumée, la circulation automobile sera déviée. Les automobilistes sont remerciés de l'attention portée au respect de la signalisation provisoire mise en place.

Saint-Imier, mercredi 24 septembre 2014  
(cm)